



info

CIMENTERIES | SCP 106.01 | DÉCEMBRE 2025

CONTENU

- 1 Salaires à partir du 1^{er} décembre 2025
- 2 Primes d'équipes

1. SALAIRES À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

SALAIRE HORAIRE PAR CATÉGORIE			
2 ^{ème} Catégorie	21,5360 €	Catégorie A	22,1990 €
3 ^{ème} Catégorie	21,8152 €	Catégorie B	23,0947 €
4 ^{ème} Catégorie	22,1266 €	Catégorie C	23,6492 €
5 ^{ème} Catégorie	22,6128 €	Catégorie D	24,2078 €
6 ^{ème} Catégorie	23,0947 €	Catégorie E	25,0972 €
7 ^{ème} Catégorie	23,9797 €	Catégorie F	25,6194 €
		Catégorie G	26,1441 €
		Catégorie H	26,6664 €

2. PRIMES D'ÉQUIPES

Le salaire de référence est constitué par la moyenne arithmétique des salaires catégoriels de 4 à 7 et de B à H =
 $24,0792 \text{ €} \times 1,110420 = 26,73807 \text{ €}$

2 % de 26,7381 €	0,5348 € (pause du matin)
5 % de 26,7381 €	1,3369 € (pause de l'après-midi)
15 % de 26,7381 €	4,0107 € (pause de nuit)



L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de réductions **d'application au 1^{er} avril 2025**. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur www.cscbieplus.be et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.



Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application '**Edenred Discounts**'. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !